

# L'ÉVILLON



Imprimé par la F.O.L.J. / Septembre 1986 / N°3 / Numéro tiré en 500 exemplaires

LE JOURNAL DE LA BRESSE COMTOISE

parution trimestrielle : prix

10<sup>f</sup>



# L'EAU

Deuxième énergie de l'univers après le soleil . Abondante, elle est calamité ; rare, elle est péril .Heureux le juste milieu ! Notre numéro trois vous présentera le rapport de notre région avec l'eau.

Elle coule de source, elle tombe à pic . Elle lave, érode, transporte; elle croupit ou jaillit en flots tumultueux, elle est Vie contre toute attente. Son cycle perpétuel est lié au soleil .

Parfois domptée, d'une apparence tranquille derrière nos barrages et centrales, elle libère l'énergie colossale de la gravitation pour être transformée en électricité, la fée du monde moderne.

Elle pourrait témoigner également. Par le dessus, (nuages) , par le dessous, (gouffres) , par le dedans, (rivières), elle a tout vu de notre région.

Elle a vu s'activer les hommes; elle les a vus fléchir, s'endormir, mourir. Si nous devons l'appeler aujourd'hui à la barre pour témoigner, que dirait-elle de notre région et des hommes qui la composent : qu'elle se laisse mourir ou qu'elle tente de survivre ?

JOURNAL L'EVILLON  
ASSOCIATION LA BRESSE VEUT VIVRE

MAIRIE DE LA CHASSAGNE  
39230 SELLIERES  
permanence : Mardi,et jeudi Matin  
Tél : 84.48.65.41.

Directeur de la publication :  
Pascal FOUGERE

Rédacteur en chef :  
Marc BIELLE

COMITE DE REDACTION :

A.COLMAGNE, C.GOURDON, MR et MME SIMONIN,  
A.ALBAN SOUSSI, P. BACHELEY, M.KULISA,  
H.GACHOD, G.LACAILLE, N.PERDERZOLI,  
M.F BUCHET, U.ROUTHIER,

et tous les habitants  
de la Bresse Comtoise.

Que ses habitants ont compris qu'il fallait réagir ou bien que l'inconscience, la paresse, les poussent à ne pas voir l'urgence de l'effort ?

L'eau qui pose bien des problèmes à l'agriculture, aux dessertes, devient-elle une charge ou une nouvelle source d'activité encore mal exploitée ?

Au lieu de la combattre en la drainant vers des rivières aux cours difficilement régulables, ne devrions nous pas la dompter pour la diriger vers des réservoirs où l'exploitation touristique , ( pêche, planche à voile, avirons, motonautisme, etc....) permettrait d'apporter une nouvelle richesse en emplois et revenus ?

Des idées existent, c'est le propre de l'étude du projet de la Charte Intercommunale de les avoir initiées et préétudiées . Mais il faut, comme pour le reste, que se manifeste un large consensus de tous les habitants de la Bresse, pour en accepter l'application, quitte à supporter la charge initiale et la répartir, quitte à renverser les idées toutes faites et les apriorismes stériles.

Plus qu'une charge, c'est un investissement d'avenir qu'il faut entrevoir pour permettre à notre région riche en eau sous toutes ses formes, (étangs, rivières, sablières,...) d'en tirer un parti optimum, sur le plan économique et culturel.

Rendons hommage aux objectifs de l'association " PICHEVEL " qui veut se faire le promoteur de la découverte de cette richesse aquatique et hallieutique en organisant, sous forme de promenades, une sensibilisation et une réflexion.

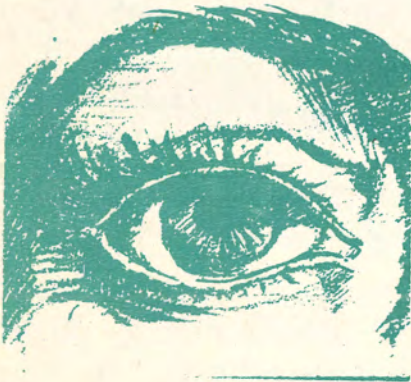
L'eau coule maintenant dans nos maisons avec une facilité déconcertante ; il n'y a pas si longtemps, les puits à balanciers, à tambours et crémaillères, puis les pompes à main, volants à bras, avant de subir, elles aussi la mécanisation puis l'électrification, étaient d'indispensables et fastidieux moyens de capter l'eau pour les besoins domestiques.



Nous découvrirons comment s'est organisé le maillage et l'alimentation de nos communes en eau, la construction de tous ces châteaux d'eau qui font partie à présent du décor de nos horizons en Bresse. Un côté caché que nous cotoyons tous les jours par des gestes simples, la main sur le robinet...

**A L'EAU, VOUS AVEZ DEMANDE LA BRESSE !  
NE (1a) QUITTEZ PAS SANS VOUS Y ETRE  
TREMPE !**

Marc BIELLE



## SOMMAIRE

Editorial	p.2
Un député vous parle	p.3
Fête de la Bresse	p.4
Draîner ?	p.5
Permis de conduire	p.6
Etangs - bâtiments d'élevage	p.7
Echos de l'autoroute	p.8
L'eau	p.9.10
Les conscrits des Goubots	p.11
Un peu d'histoire	p.12.13.14
Hymne à l'am...arche	p.15
Dessin d'enfants	p.16.17
Hymne à l'am...arche	p.18
Courrier des lecteurs	p.19.20
Vie pratique	p.21
Automne	p.22
Neublans	p.23
La météo	p.24.25
Ambiance Nature	p.26.27.28
La fête des Deux-Fays	p.29
Poésie	p.30
Agenda	p.31

# le Bon-Pays

*Restaurant à  
Passenans-Jura*

*tél. 85.28.90*

BRESSANS , UN DEPUTE VOUS PARLE !

Après des mois de réflexion, réunissant le maximum de Bressannes et Bressans se sentant concernés directement par le développement, l'aménagement de leur pays, le projet de Charte intercommunale de la Bresse Comtoise, dans le cadre de l'association " La Bresse Veut Vivre ", a été mis au point.

Aujourd'hui il s'agit de passer de la réflexion à la réalisation du maximum des objectifs privés par le projet de Charte dans les domaines agricole, artisanal, industriel, commercial et touristique comme dans ceux de l'animation et de la revitalisation de la Bresse.

Pour cela, en collaboration étroite avec l'association, il est nécessaire de créer dans les meilleurs délais le syndicat intercommunal de Développement et d'Aménagement de la Bresse Comtoise.

Ce syndicat administré par un comité regroupant les délégués du maximum de chacune des 75 communes composant l'aire de la Charte assurera la mise en oeuvre effective du programme d'actions de la Charte, dès lors que celle-ci aura été définitivement élaborée et signée.

Il devra avoir la volonté d'être le fer de lance du développement et de l'aménagement de notre "Pays" à travers la gestion optimale des crédits de l'Etat, de la Région et du Département liés à la mise en oeuvre de notre Charte.



Naturellement une commune non adhérente à l'origine pourra adhérer ultérieurement au Syndicat, de même qu'une commune adhérente pourra s'en retirer, en respectant les formalités légales.

Association et Syndicat, **ENSEMBLE**, pour réfléchir et réaliser le développement de notre Bresse, c'est la nécessité d'aujourd'hui, c'est ma volonté la plus ferme.

Alain BRUNE  
Conseiller Général du  
Canton de SELLIERES  
Député du J U R A



### Le jour de la fête

#### C'était

- 80 personnes venues de l'extérieur, des cantons de Chaumergy, Bletterans, Sellières et Poligny pour prêter main forte aux bénévoles du secteur,

- 25 exposants de produits régionaux; ou l'on trouvait côte à côte le Comté de Pleure, le vin de Mantry ou de Passenans, la tuile de Commenailles, le poulet de Bresse et le cidre de Sellières,

- C'était le stand de l'Evillon qui voisinait celui de l'O.P.A.H,

- C'était 6 000 personnes venues de tous les départements voisins apporter un peu de réconfort à leurs amis de la Bresse comtoise,

- C'était enfin une chaude ambiance de fête avec ses dégustations, ses buvettes, ses attractions diverses, son bal illuminé par un brillant feu d'artifice.



### ECHOS DE LA FETE DE LA BRESSE DU 20 JUILLET A PLEURE

#### Avant la fête

##### Cela a d'abord été

- une prise de conscience des habitants des villages voisins de Pleure de vouloir travailler ensemble, d'organiser un vrai rassemblement autour de l'Association "LA BRESSE VEUT VIVRE",

- un effort particulier de la municipalité de Pleure derrière son nouveau Maire, Monsieur Georges BAUDET, pour l'aménagement du site de l'ancienne gare de Pleure,

- Un travail sans relâche, d'une équipe de bénévoles pour tous les travaux d'équipements : électricité, eau, abords, stands, etc...

#### Après la fête

- C'était bien sûr l'heure du bilan.

- Positif sans nul doute,

1) quant à la participation,

2) financièrement le but est

atteint : les frais sont remboursés, c'est l'objectif qui avait été fixé.

Bien sûr tout n'a pas été parfait ! la sonorisation et la publicité ont laissés à désirer, les exposants ont eu chaud l'après-midi, les parkings étaient un peu surchargés. Mais qu'importe ; Pleure avait ce jour là, réuni la foule des grands jours, PLEURE A BIEN RI, et déjà, pour l'année prochaine, des jalons sont posés.

En conclusion, sur cette note optimiste, remercions toutes les personnes qui se sont dévouées pour que cette 2ème édition de la Fête de la Bresse soit une réussite.

Hubert PROST







## DRAINER ?

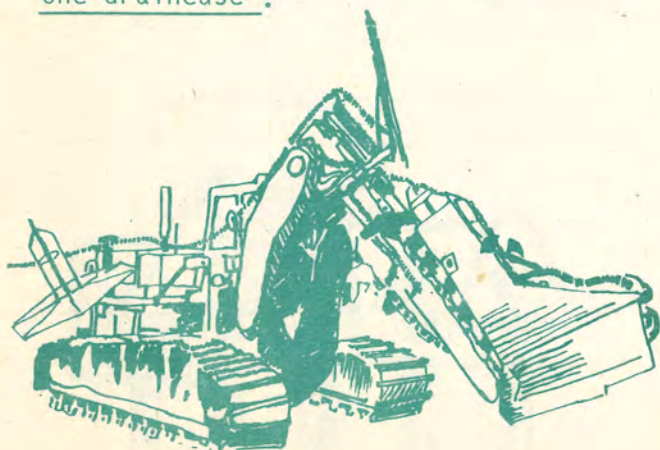
PARCELLE HUMIDE RECHERCHE TUYAU EN VUE  
ASSOCIATION LONGUE DUREE .....

L'eau, en Bresse, c'est aussi l'excès d'eau dans les sols, qui gêne l'activité agricole : travaux du sol en automne et au printemps, mise à l'herbe perturbée, cultures ennoyées.

Mais les agriculteurs de la région ont commencé à réagir.

Qui n'a pas aperçu, au hasard d'un trajet en voiture, cette drôle de machine, montée sur chenilles, creusant des tranchées rectilignes dans les parcelles, et qui pose des tuyaux plastiques de couleur jaune ou grise ?

Une draineuse :



Depuis plus de dix ans :

Les parcelles drainées font partie du paysage agricole bressan : près de 2 700 hectares sont équipés jusqu'ici, depuis 1973 - 1975, dates des premiers drainages, sur le canton de Poligny, (Grozon, Oussières, Tourmont...). Plus récemment, c'est sur le canton de Chaussin que des travaux importants ont été réalisés, (Les Hays, Pleure,...). Il en existe également dans le secteur de Bletterans, concentrés autour de Cosges, Villevieux notamment.

Ces superficies drainées concernent à l'heure actuelle environ 150 exploitations.

Il reste du travail à faire, puisque l'on évalue à près de 15 000 hectares les surfaces souffrant d'excès d'eau en Bresse Comtoise.



Les terres qui restent humides longtemps :

Ce sont surtout les terres blanches, (limons battants), qui ont besoin de drainage : elles présentent en général une couche argileuse imperméable à 35 - 40 cm de profondeur, ( le " mâchefer "). L'eau retenue forme une nappe perchée, qui engorge le sol très longtemps.

Mais cela concerne aussi les terres noires de vallée, très argileuses qui elles, sont soumises à une nappe alluviale, proche de la surface.

Comment ça marche ?

Les tuyaux perforés, (drains), placés en profondeur, à 80 cm minimum, en files parallèles tous les 12 - 15 mètres, captent l'eau en excès jusqu'au collecteur de gros diamètre : elle se déversera dans le fossé adjacent, qui doit être en bon état, ?...!! : assez profond, et entretenu.

Deux mécanismes de drainage :

- soit par " rabattement " de nappe en sols argileux de vallée,
- soit en évacuant plus vite la nappe "perchée" du niveau argileux dans le cas des terres blanches.



C'est cette perméabilité retrouvée qui permet au sol de se ressuyer et d'être travaillé en bonnes conditions, et aux racines des cultures de prospérer dans un milieu aéré et sain.

Un investissement important  
...et nécessaire :

Si les agriculteurs drainent leurs parcelles humides, ce n'est pas pour le plaisir ! Ni pour jouer aux céréaliers du bassin parisien....

C'est un besoin vital pour beaucoup d'exploitations. Mais aussi un investissement non négligeable dont le financement doit se raisonner :

8 000 à 9000 F TTC l'hectare, ce n'est pas rien pour les systèmes de production de la région. Des aides au drainage et des formules de prêt accessibles sont en place pour permettre cette revitalisation des sols et des exploitations :

l'annuité de drainage varie selon les cas de 400 à 700 F l'hectare.

Comment financer ?

- Des subventions de la région Franche - Comté et de l'Etat allant jusqu'à 30% du montant hectare. (dans le cadre d'association de drainage) .

- Des prêts : selon les formules prêt garanti, " collectif " de 11,25 % sur 20 ans; ( pas de demande individuelle auprès du Crédit).

ou bien : prêts individuels type jeunes agriculteurs, P A M E , ( plan d'amélioration matérielle ) à des taux de 3,75% sur 15 ans ou prêts CODEVI : 9,50% sur 10 - 15 ans.

Préparer l'avenir !

De l'eau, il en faut en agriculture, voir juin et juillet 1986.

Mais pas trop !... Il en tombe en moyenne près de 1 100 mm par an, répartis sur toutes les saisons, (poste de olonne, le Chateley) .

Si l'on veut que les terres de Bresse difficiles et fragiles " nourrissent leur homme ", si l'on veut que la Bresse reste une contrée agricole et redevienne un pays prospère, le drainage est un moyen, parmi d'autres, à ne pas négliger .

Yves DUCHATELLE  
Conseiller chambre d'agriculture du Jura.



LA BRESSE VEUT VIVRE

lance une action

PERMIS DE CONDUIRE

Le groupe "famille" de la charte intercommunale avait fait part du problème pour un certain nombre de femmes de plus de 30 ans de ne pas avoir leur permis de conduire.

Agricultrices ou non, ces femmes ont des difficultés de déplacement qui gênent leur vie professionnelle et quotidienne, et qui les coupent souvent d'une vie sociale bien nécessaire lorsque l'on habite dans un village ou un hameau isolé.

Cette action prévue pour 30 personnes comportera une phase de préparation collective : entraînement mental à l'examen et mise en confiance pour les cours de code ; puis cours de conduite avec des auto-écoles du secteur.

Un animateur apportera son soutien lors de ces séances d'entraînement qui auront une durée totale de 25 heures. Les subventions accordées à l'association en couvriront les frais.

Cette préparation devrait faciliter l'obtention du permis de conduire aux stagiaires.

Afin d'organiser les transports et la formation, nous vous demandons de contacter l'association **LA BRESSE VEUT VIVRE** avant le mardi 30 septembre 1986 à la mairie de La Chassagne, les mardi matin et jeudi matin au 84 48 65 41. Des renseignements complémentaires vous seront donnés.

La réalisation de ce projet est prévue pour début novembre.

Le Groupe Permis de Conduire







### BATIMENTS D'ELEVAGE

Chaque année depuis 1984, l'association LA BRESSE VEUT VIVRE bénéficie de subventions par le FIDAR (Fonds Interministériel de Développement et d'Aménagement Rural) du fait du classement de la région en "zone défavorisée".

A ce titre là, un volet concerne l'amélioration des bâtiments d'élevage pour les exploitations agricoles. Il s'agit de petits chantiers qui visent surtout à rendre les conditions de travail plus agréables. Exemple : cornadis, pipeline, stabulation.....

La subvention qui peut être accordée à un agriculteur est de 20 % sur 50 000 F maximum avec un plafond de 10 000 F.

Si des exploitants sont intéressés, ils peuvent contacter dès maintenant l'association à la mairie de La Chassagne 39230 SELLIÈRES.

En 1985, lors de notre première demande, la subvention avait été accordée à titre expérimental et le montant alloué était faible. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous limiter géographiquement à la zone DJA majorée (Dotation Jeune Agriculteur). Elle concerne un ensemble de 44 communes situées dans le secteur dénommé "terres blanches" où les difficultés d'exploitation sont importantes.

Pour 1986, il a été prévu d'élargir le champ d'action afin que l'ensemble des agriculteurs puissent bénéficier de cette aide.

Annick ALBAN SOUSSI

## ETANGS :

### l'étang propriétaire ... ?



Parler de l'eau en Bresse fait aussitôt penser aux étangs. Sans eux notre région ne serait qu'une morne plaine...

Mais passée cette remarque sur l'esthétique, il y a d'autres réalités - les étangs ne sont pas que des lieux de flâneries possibles, ce sont avant tout des outils de travail : quelques dizaines de pisciculteurs tirent des revenus de l'élevage des poissons, peu à titre principal, davantage en complément d'autres activités,

- Ne recevant aucune aide financière de personne, soumis à un marché ou ne règne que l'offre et la demande, la rénumération est faible - l'Etat a toujours récupéré sa part d'impôts,

- En régularisant les crues et en épurant les eaux, les étangs, donc les pisciculteurs rendent un service gratuit à la collectivité,

- Les exploitants d'étangs comprennent mal les complications inutiles et les tracasseries de toute nature que leur apporte la nouvelle loi sur la pêche, votée le 29 juin 1984 et qui doit se mettre en application maintenant.

**Guy Bailly**  
**Miel du Jura**

sapin-montagne-accacia  
toutes fleurs

**39230 BRERY**  
**TEL : 84.85.25.54.**



Deux catégories d'étangs ou plus exactement d'enclos piscicoles (c'est le terme de la loi) :

- 1° ) - Ceux créés après 1829 .
- 2° ) - Ceux créés avant 1829 .

Pour la première catégorie d'étangs lorsqu'ils sont vidangés, après autorisation de la D.D.A, ( direction départementale de l'agriculture), et en présence des gardes, le poisson appartient à l'Etat et ne peut pas être vendu. Il doit être déversé dans une rivière de deuxième catégorie . La pêche à la ligne ne peut se pratiquer que dans le cas d'une société de pêche et moyennant carte et taxe ( 150 à 400f par personne) .

Pour les seconds, il faut prouver qu'ils existent avant 1829 et faire des déclarations à la D.D.A. L'élevage du poisson, sa commercialisation sont autorisés, mais la pêche à la ligne reste aux mêmes conditions que pour la première catégorie d'étangs et aux mêmes taxes.

Les commentaires que l'on peut faire pour cette loi, (votée sous la pression des fédérations de pêche sous prétexte d'écologie et de défense des espèces piscicoles) : elle aura pour effet de priver les propriétaires d'étangs de la possibilité de valoriser leurs outils de travail par location de leurs étangs pour la pêche à la ligne.

- elle empêchera la possibilité de créer un tourisme en Bresse autour des étangs avec parties de pêche (en raison du coût des nouvelles obligations).

- C'est un peu la loi sur les bouilleurs de cru, dite pour lutter contre l'alcoolisme qui limite et annule à terme, la distillation gratuite des fruits du verger familiale mais l'autorise à volonté, en payant le racket, en somme.

Il faut espérer que les décrets d'application viendront corriger cette nouvelle loi trop dure et pourquoi pas un jour, celle aussi à laquelle je l'ai comparée !

MICHEL BARDOUX  
Chêne-Bernard



ECHOS

DE L' AUTOROUTE .

Les maires et adjoints du canton de CHAUSSIN, réunis à Chaussein le 16 mai 1986 pour l'étude de la mise en place de la Charte Intercommunale de la Bresse Comtoise, s'émeuvent du projet d'autoroute DOLE - BOURG-en-BRESSE formulé par la commission Nationale des routes, tel qu'il apparaît dans de récents articles et comptes - rendus de presse.

Les Maires des communes concernées regrettent que l'élaboration de tels projets puisse voir le jour sans consultation préalable avec les élus locaux.

Ils font observer que la réalisation de ce projet, rencontrerait de grandes difficultés dans la traversée de la Bresse Jurassienne, région boisée, criblée d'étangs, parcourue par de nombreux vallons et dépressions marécageuses. Les travaux de grande envergure qui s'imposeraient, ne manqueraient pas de bouleverser les aménagements du territoire qui viennent d'être réalisés à grands frais : remembrement, travaux connexes, aménagement des petites rivières, drainage des terres cultivées et créeraient de nouvelles difficultés à une agriculture déjà bien menacée.

Ils font également remarquer que l'Etat, la Région Franche-Comté et le département du Jura ont, depuis dix ans, investi des sommes considérables pour l'aménagement de la R.N 83, de la R.N 73, et du C.D 475, créant un réseau routier Nord-Sud de qualité aux départs de vacances, c'est-à-dire pendant les périodes de courtes durées. - IL est certainement possible de pallier à d'éventuelles difficultés par la réalisation de nouveaux aménagements sur ce réseau, comme la déviation de Lons-le-Saunier et la création de zones à quatre voies sur la R.N 73 .

Ils font observer que l'autoroute A 36, doublant la R.N 73, ne joue pas le rôle qui lui était dévolu et laisse la quasi totalité de la circulation - poids - lourds sur la nationale, ce qui pourrait se reproduire



par une autoroute future.

Ils pensent sincèrement que le haut Jura touristique ne peut rien attendre de cette autoroute puisque les skieurs devront de toute façon, la quitter à Dole.

Ils sont persuadés que la ville de Lons-le-Saunier a tout à gagner à rechercher un désenclavement vers la direction de Chalon-sur-Saône, alors qu'elle possède un axe nord-sud bien pourvu en route et voie ferrée. L'accès du Haut-Jura en serait également facilité pour les skieurs du Val de Saône.

Pour toutes ces raisons, et considérant que la circulation automobile semble atteindre un certain plafond, les Maires du canton de CHAUSSIN expriment leur grande réticence devant le projet d'une nouvelle auto-routière qui pourrait prendre l'aspect de l'actuelle A.36.

Il convient de remarquer que les arguments développés dans ce texte par les élus du canton de CHAUSSIN correspondent à l'opinion communément exprimée dans les villages concernés par le parcours de ce projet autoroutier, dans lesquels la population liée à l'activité agricole ressent une véritable inquiétude.

Motion faites par les Maires et Adjointes du canton de CHAUSSIN .



**SOS COIFFURE  
A DOMICILE  
CORINNE  
CHAPELAY**  
*est à votre service pour  
vous recoiffer le moral*  
COMMENAILLES  
tel. : 84 44 12 94



L'EAU.

Elle coule de source : c'est la nature !  
Elle coule du robinet : c'est humain .

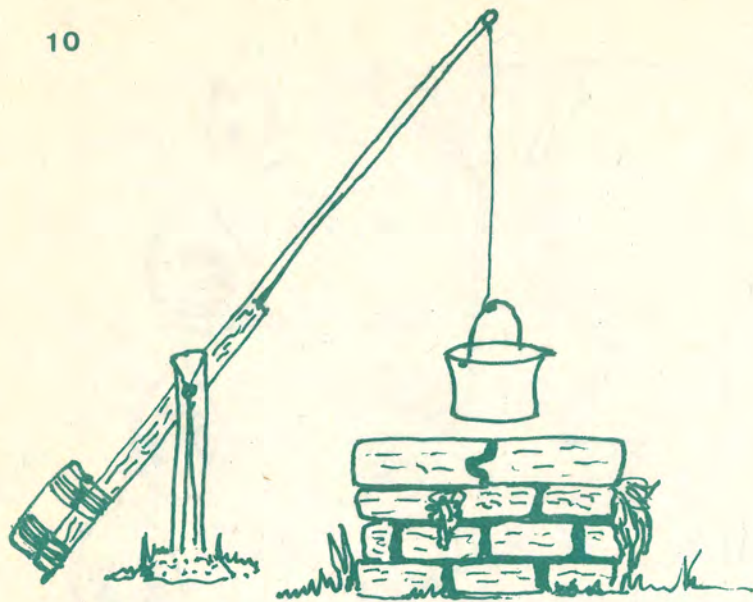
L'eau tirée du puits ? Histoire ancienne pensons nous. Mais ils sont nombreux encore parmi nous ceux pour qui cette histoire a été quotidienne. Si l'on vous posait la question à brûle pourpoint : l'eau sur l'évier, l'eau courante, l'eau facile, cela remonte à quand ?

Question difficile ! Curieuses seraient les réponses tant l'oubli des services simples, est rapide.

En ce qui concerne notre région, 1961 a été une année marquante pour la décision de constitution d'un syndicat intercommunal pour l'alimentation de 40 communes en eau. Mais les travaux d'études pour déterminer les besoins, les zones de captages, les édifices et stations de relèvement à construire remontent à 1957. Bientôt 30 ans, déjà ! ou seulement ! selon notre jugement.

En fait, la première tranche de travaux concernant 9 communes, celles de : Asnans, Chaussin, Gatey, La Chainée des Coupis, Pleure, Sergeneaux, Sergenon, Les Deux-Fays, Foulenay, Chaumergy, fera que l'alimentation effective sur les éviens ne sera possible qu'en fin d'année 1968. Cette première phase sera suivie 6 mois après par celle qui alimentera ST Baraing, Balaiseaux, Les Essarts, Les Hays. La commune de Rahon avait déjà une alimentation autonome par un service propre.





On peut s'étonner que ces travaux d'adduction et de captage pour l'alimentation de cette partie de la Bresse Comtoise aient démarré si tard, ( 1967 - 1968 ), mais encore une fois, priorité avait été donnée au Haut Jura et au premier plateau. Il faut dire que presque toutes les habitations de la région Bresse avaient déjà l'eau sur l'évier par un système individuel de pompes électriques qui alimentaient des citernes situées dans les caves ou les combles....

Notons, pour les curieux et les observateurs, que sur la commune de Gatey subsiste un magnifique puits à balancier alourdi d'un contre-poids.

C'est le 18 avril 1966 que le Syndicat des Eaux des Trois Rivières a pris sa forme définitive avec un regroupement de 40 communes représentant 8378 habitants sédentaires. Notons qu'une commune de Saône-et-Loire: Beauvernois, et une de la zone du Finage : Longwy-sur-le-Doubs, seront desservies par ce réseau.

En 1972 les trois grosses tranches de travaux sont achevées.

Mais parlons un peu technique.

Les estimations de consommation ont été calculées sur la base suivante : 300 litres par habitant, et par jour soit  $8373 \times 0,3 = 2513 \text{ m}^3$  / jour, en période de pointe de consommation. Les puits forés dans la nappe alluviale du Doubs sur le territoire de la commune d'Asnans ont subi des essais de pompage dès 1957 qui se sont avérés concluants même en période de sécheresse.

Découvrons ensemble le schéma du réseau.

L'eau captée est siphonnée dans un puisard d'aspiration étanche situé à proximité immédiate de la station de pompage; elle est refoulée dans un réservoir sur tour de  $1300 \text{ m}^3$  de contenance et d'une hauteur de 40 m, construit sur le territoire de la commune d'Asnans au lieu-dit " Bois de Montalègre ". Cet ouvrage est appelé à assurer l'alimentation de l'ensemble des collectivités formant le périmètre nord du syndicat et sera mis en équilibre par celui prévu à Balaiseaux. Une station relais de pompage est prévue sur le territoire de la commune de Pleure pour surélever l'eau afin de la distribuer avec une pression suffisante à l'est du territoire syndical. Cette station surpressera également l'eau dans l'extrémité sud du réseau afin de compenser les pertes de charge résultant de l'important développement linéaire des conduites. Le réservoir pilote du réseau du service surélevé est construit à Tassenières. Trois autres réservoirs de distribution sur tour seront construits à Chêne-Sec pour la desserte du secteur de Chaumergy, à Colonne et à Commenailles, à l'extrémité sud du territoire syndical.



Notons que lorsque l'on parle de pompage et de refoulement, cela met en présence des moteurs de près de 40 chev. aux pour les électropompes.

Outre la desserte en eau des habitations, sachons aussi que c'est grâce à ce réseau que les moyens de lutte contre le feu se sont considérablement accrus. Des poteaux indicateurs normalisés de 100 millimètres, alimentés avec un débit de  $600 \text{ m}^3$ /heure, sous une pression résiduelle supérieure à  $1 \text{ KG/cm}^2$ , ont été placés dans tous les villages et hameaux. Le feu reste toujours un problème en milieu rural mais la présence de l'eau a permis de circonscrire bien des sinistres qui naguère avaient des conséquences plus lourdes encore.



Encore un chiffre : l'ensemble des canalisations posées en première tranche représente un linéaire de 36.360 mètres et à la date d'aujourd'hui la longueur du réseau est de 350 kilomètres. (Août 1986).

Parlons argent quelque peu.

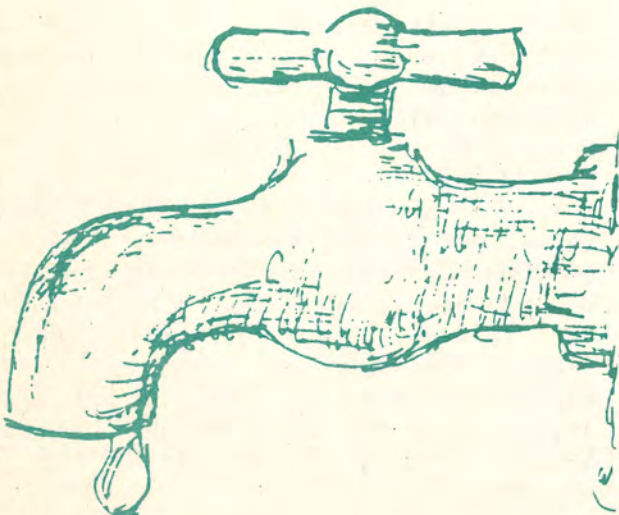
L'eau coule mais coûte ou tout du moins elle a coûté pour se faire dompter. Les investissements initiaux ont été estimés à 16.600.000 francs soit un milliard 660 millions de centimes ! Le ministère de l'agriculture d'alors, ayant apporté sous forme de subvention une contribution de 50% soit 8.300.000 francs. L'autre moitié ayant été couverte par des emprunts au taux de 6,75% sur une durée de 30 ans.

L'estimation de 3000 branchements initiaux a permis de calculer le prix des abonnements aux services des eaux. Basés sur le principe du forfait jusqu'à une date récente, l'orientation actuelle amène à faire payer la consommation réellement réalisée en fixant un prix de revient au mètre cube, incluant toutes les taxes et frais.

Alors, la main sur le robinet, vous saurez à présent par où est passée la goutte d'eau avant de vous inonder, vous rafraîchir, vous laver, vous abreuver... Vous vous souviendrez que ce geste simple a nécessité et nécessitera encore longtemps le génie, la technicité de l'homme.

M. BIELLE

NDLA : Nous remercions le service des Eaux pour la fourniture des renseignements techniques et les réponses à nos questions.



A z'éтин deux : s'ti qui à Ch'villot à pheu s'ti qui à R'billot qu'passin'l' conseil de révison aux Goubots.

Y'avo M'sieu le Maur qu'étindot à qu'breillot au pié d'l'escalier.

A leu d'manda : "t'seu combin Ch'villot ?" - "Ch'seu un". - " A pheu touai Ch'villot ?" - "Ch'seu vintcin". - "Y'o bin doumége pou des bal'oumes qu'men vo".

M'sieu le Maur éto si content qu'à leu paya pour cent sous d'goutte au bistrot du coin. Mais dans c'temps iqui, y'en f'zot un grand seillot.

No gâs a s'éтин fin saoul, a z'on traité M'sieu le Maure de tous les noms : "d'mentou, de pissou a peu d'vieu drouillou". Y'o pa tan s'tistouaire de pissoua peu de mentou qu'inquiéto M'sieu le Maure, mais y'o s'tistouaire d'vieu drouillou et, c'ment a you z'a dit : "j'ai plu de barb qu'vo, a peu, j'ai jamais drouillé d'mavie".

M'sieu le Maure éto si mécontent qu'al alla trouver le gar'd'champêtre et lui diso : "j'ai assisté au conseil de révison des conscrits des goubots yiére au soi' et les gas m'on traité de tous les noms : "d'pissou, d'mentou, a peu d'vieu drouillou".





Le gadje alla don'les trouver et vo savez pas c'qu'azon fait nos gâs ; au moment où le gadje tiro son sabre du fourreau, he ben, a z'on pissé d'dans. Y'o ben. M'sieu le Maur ne voulut pas faire tan d'istouaires, all'a laissé l'affaire chède.

Un beau jour jo, not' Piorr r'çoit sa feull' pou partir.

Ah combin é y'en a pas fait d'r'commandations sa pauv'e mère. Y'o qu'dans s'temps iqui, a partin pou sept ans. "si a s'batton, mau't'en pa, si a s'tuon, vir' tes chausses et peu r'vin t'en".

Un bo jo, not' Piorr qu'r'vin en permission. Toc, toc ! "Entrez" lui dit sa mère. - "Bonjour M'sieu". A le r'connaissin pas tellement a l'avo changé, tout beau haibillé, aveu iqui d'avant des p'tiots boutons qu'brillin c'ment des p'tiotes guiaces et peu iqui darraille, des arnais k'ment ma grand-mère feso ses bugnots.

"c'ment, vo r'connaissez don pas vot' Piorr".

"Nan, allez don vouaire à l'écurie si les vèches vous r'counaitrin pa !"



Au moment où not' Piorre ouvrit la potche d'l'écurie, qu'les vèches douillin, les ch'vaux potin, les chins jappin, les ouillotes jacassin et les lapins tapin d'la patte.

Vo savez pas c'qu'a la fait not'Piorr de coulère... Eh bin, a l'a été s'neyer dans la fosse à purin et peu y'o son père qu'l'a r'connu à ses chausses qu'à l'avot pas changi d'peune cinq ans.

Histoire restituée par  
M. GACHOD Henri-Louis



# un peu d'histoire !

## PEUPEMENT ANCIEN DE LA BRESSE COMTOISE

### PREMIERE PARTIE : LIGURES ET GAULOIS .

Le titre peut sembler quelque peu téméraire et cet article paraîtra sans doute à d'aucun , un exercice passablement périlleux.....

A vrai dire, cette étude sera bien souvent celle du peuplement de la Franche - Comté elle-même, ou plutôt de ce qui l'a précédée, tant la chose va de soi.

Car deux points essentiels doivent dès l'abord retenir l'attention :

1.) L'immense étendue inhospitalière séparant, aux temps anciens, la Saône moyenne du massif jurassien, constituait une zone suffisamment répulsive pour freiner sérieusement les tentatives de peuplement en provenance de l'ouest.

2.) A l'est, par contre, ce que nous appelons aujourd'hui Bresse Comtoise, se trouvait au contact direct avec le Revermont et, par delà, les premiers plateaux, régions très tôt humanisées.

On pourrait ajouter à cela que les contacts avec les diverses contrées situées au nord et au sud étaient également aisés .

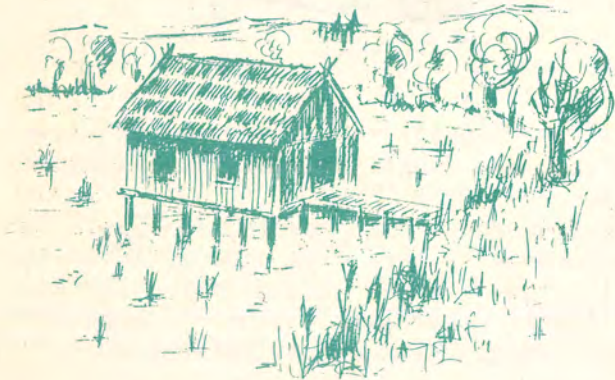
Si des indices, très ténus, permettent de faire remonter à environ 400.000 ans en arrière la présence d'homme de Franche-Comté, c'est en fait vers 70 à 60.000 ans avant notre ère que l'on y remarque une activité humaine déjà significative. Citons à cet égard les vallées du Doubs et de la Haute Saône, celle de l'Ognon, de la Loue et du Suran, ( GIGNY ) .



Malgré tout, il ne s'agit là que d'une humanité encore bien chétive vivant dans des conditions précaires alors que des calottes de glace recouvrent les massifs du Jura et des Vosges.

En vérité, nous devons faire un bond en avant considérable si nous voulons trouver ici des groupements humains auxquels on puisse attribuer une identité quelque peu affirmée.

Transportons-nous ainsi en l'an mil avant notre ère.



Nous sommes alors en présence d'un peuple, ou plus vraisemblablement d'un groupe de peuples, que l'on a coutume d'appeler les LIGURES. De type physique tirant sur le méditerranéen, ces autochtones, qui utilisent le bronze pour leurs divers besoins, occupent de façon clairsemée le bord des lacs et des cours d'eau. Ce sont, sans doute, les utilisateurs des " palafittes ", ces habitations lacustres communes à la Franche - Comté et à la Suisse anciennes. Agriculteurs et pasteurs, ils ont dû peupler à un moment donné une bonne partie de l'Europe occidentale et donner leurs noms à maints fleuves, montagnes, etc... A noter que le nom du Jura provient à peu près de cette époque. Malheureusement, pas mal d'inconnues subsistent au sujet de ces lointains prédécesseurs, notamment en ce qui concerne la langue.

Puis, entre 700 et 500 avant J.C, apparaissent les celtes ou gaulois. Arrivant par vagues espacées ils refoulent, en partie au moins, les Ligures vers la région rhodanienne et peuplent de façon relativement dense le Revermont et le Jura tabulaire.

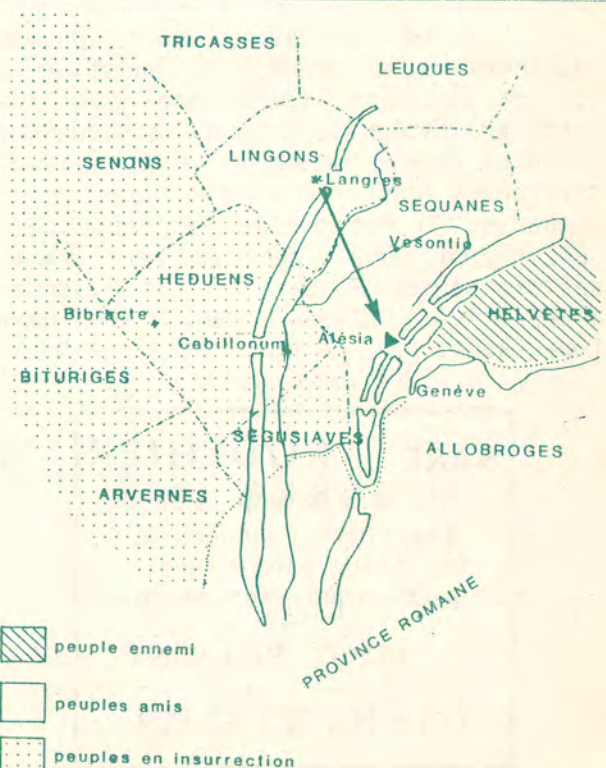
D'un naturel assez belliqueux, mais laborieux et industriel, ces nouveaux habitants qui viennent des vallées du Rhin et du Danube, parfois même de contrées proches du nord de l'actuelle Allemagne, ne sont pas sans présenter des points communs avec les germains que nombre d'entre eux ont cotoyés à la limite septentrionale de l'immense forêt hercynienne.

A la vérité, il est bien difficile de dire si les Ligures occupèrent déjà la frange " bressane ". Mais, en tout état de cause, cela ne concerna certainement qu'une mineure partie de ce secteur. L'existence de toponymes, ( noms de lieux ), probablement pré-gaulois comme La Chassagne, ( de Cassanos = le chêne ) ne doit pas faire illusion. Dans ce cas précis par exemple, il s'agit vraisemblablement d'un défrichement médiéval. N'oublions pas en effet que des vocables pré-latins ont souvent persisté dans la langue romane et, par delà, jusque dans la langue française. De toute manière, ces noms anciens ne sont pas ici en très grand nombre.

Nous avons peut-être encore avec Arlay une appellation datant de l'époque Ligure. Mais il faut garder là une prudente réserve, comme en beaucoup d'autres cas d'ailleurs. Plusieurs explications sont avancées en ce qui concerne ce lieu et notre méconnaissance des idiomes pré-gaulois n'est pas pour faciliter la chose.

Les Celtes commencèrent sans doute un peuplement plus conséquent de la Bresse Comtoise encore que, là aussi, les réserves émises précédemment restent valables. Il est notoire, cependant, qu'ils occupèrent de façon importante la bordure du Revermont, par exemple dans le val de Seille.

Cohérence et valeur de la stratégie de Vercingétorix:  
Alésia, point de passage obligé et verrou vers la Province.





Utilisant la grande épée de fer, moyen essentiel de leur supériorité militaire, ils vont rapidement établir leur suprématie sur les populations locales. On a coutume d'appeler "SEQUANE" la tribu dominant en cette province avant l'arrivée des Romains, d'où le nom de " SEQUANIE " donné à ce pays.

Les dissensions des Séquanes avec les Eduens, gaulois occupant la rive droite de la Saône entre Chalon et Lyon, vont amener vers 58 avant J.C les premiers nommés à rechercher l'alliance des Suèves, germains de la région rhénane commandés par Arioviste. Mais, pour prix de cette alliance, ce dernier va exiger, et finalement obtenir, l'établissement des siens sur le tiers nord de la Séquanie. Cela provoquera l'intervention de Jules César et de ses légions qui refouleront de vive force les intrus vers leur pays d'origine.

Puis ce sera la main mise de Rome sur l'ensemble de la Gaule et donc sur la Séquanie elle-même.

Quelles conclusions pouvons nous déjà tirer de ce rapide tour d'horizon ?

Sans doute peut-on penser que la vieille souche Ligure n'a pas été totalement refoulée ou éliminée et qu'une partie a dû subsister, s'amalgamant petit à petit au conquérant Celte, réalisant ainsi un " composé " que les romains ont trouvé en arrivant ici.

Par ailleurs, nous pouvons également nous poser la question de savoir si les Suèves ont bien été refoulés intégralement ou si quelques colonies de ces Germains ne se sont pas maintenues dans la partie nord de la Séquanie. Il est difficile d'apporter à cet égard une réponse entièrement satisfaisante, mais la seconde alternative n'est pas absolument impensable.

**SARL POUTHIER**



Electricité générale,  
Chauffage électrique,  
① Cuisine, Ménager ①

**ZI 39800 POLIGNY**

**TEL : 84 37 12 03**



Quant aux romains, les historiens sont généralement d'accord pour reconnaître qu'ils n'ont pratiquement pas peuplé la Gaule en dehors de sa partie la plus méridionale, si l'on excepte toute fois certains éléments moyens-orientaux accompagnant les légions dans un but intéressé.

#### ET LA BRESSE COMTOISE ?

Ce qui vient d'être développé concerne évidemment le bas pays, même si celui-ci n'a pas forcément été touché aux différentes époques citées, tant il est vrai que la population du reste de la Franche - Comté participera ultérieurement pour une large part à son peuplement, particulièrement au moyen-âge.

#### QUELQUES TOPONYMES .

##### En Bresse :

Nance : vient certainement du gaulois Nanto = vallée. L'historien A. Rousset fait état pour ce lieu d'antiquités celtiques et romaines.

VERS SOUS SELLIERES : les formes anciennes données par A. Rousset sont Guars et Wars. L'auteur n'exclut pas une origine germanique pour ce nom, ( harz = forêt ). Cependant, une origine celtique est également possible, ( WAR = eau ).

COSGES : formes anciennes, COGIA et COUGIA en 1190 . Il pourrait s'agir d'un homme gaulois. Le site aurait également fourni des témoignages de l'époque celtiques.

##### Dans le proche Revermont :

TOULOUSE : ce nom viendrait de TUL = hauteur (gaulois).

DARBONNAY : viendrait, ( peut-être ) du gaulois DARBO = taupe .



Précisons encore que des vestiges anciens, ( tombes, etc...), existent parfois en des lieux portant des noms d'une époque ultérieure. Ainsi par exemple à ASNANS, la localité possède des témoignages de l'époque gauloise, alors que nous sommes manifestement là en présence d'un toponyme germanique. Ceci n'a rien qui doive étonner. En effet, une colonie burgonde s'implantant ici au cinquième siècle de notre ère a très bien pu cohabiter avec les habitants d'un vieux village d'origine celtique dont le nom aura alors été modifié en raison de cet apport humain. C'est là à tout le moins, une hypothèse plausible.

Pour ce qui est des noms de lieux gallo-romains, ils sont relativement peu nombreux en Bresse Comtoise. Dans la mesure où ils existent, ils ne témoignent nullement d'un peuplement à proprement parler romain.

Clément GOURDON

PROCHAIN ARTICLE : LES BURGONDES ?

\*\*\*\*\*

**Salon  
de Coiffure  
M et M Ecoiffier  
Chaumergy  
tél: 48.62.15**



HYMNE A L'AM...ARCHE !

Il fait doux en ce jour de printemps, le soleil est déjà haut et je hume avec beaucoup de plaisir les joies que vont m'apporter cette journée.

Randonnée en Bresse : 26kms - 18 étangs

Dès les premiers pas la nature vous prend à la gorge, lorsque l'asphalte est abandonnée.

D'abord les prés à l'herbe grasse où paissent tranquillement des vaches rondes, blanches et rousses. D'un pas tranquille, elle nous accompagnent jusqu'aux barbelés qui déterminent leur univers.

Déjà un étang, le premier, de grandes herbes hautes, des bruits furtifs, et là en effleurement une multitude de têtards sombres et luisants. La forêt nous accueille, avec une végétation luxuriante et un feuillage de printemps. La marche est tranquille, le sac-à-dos léger, et les épaules sans souffrance. Tout incite à l'éveil des sens.

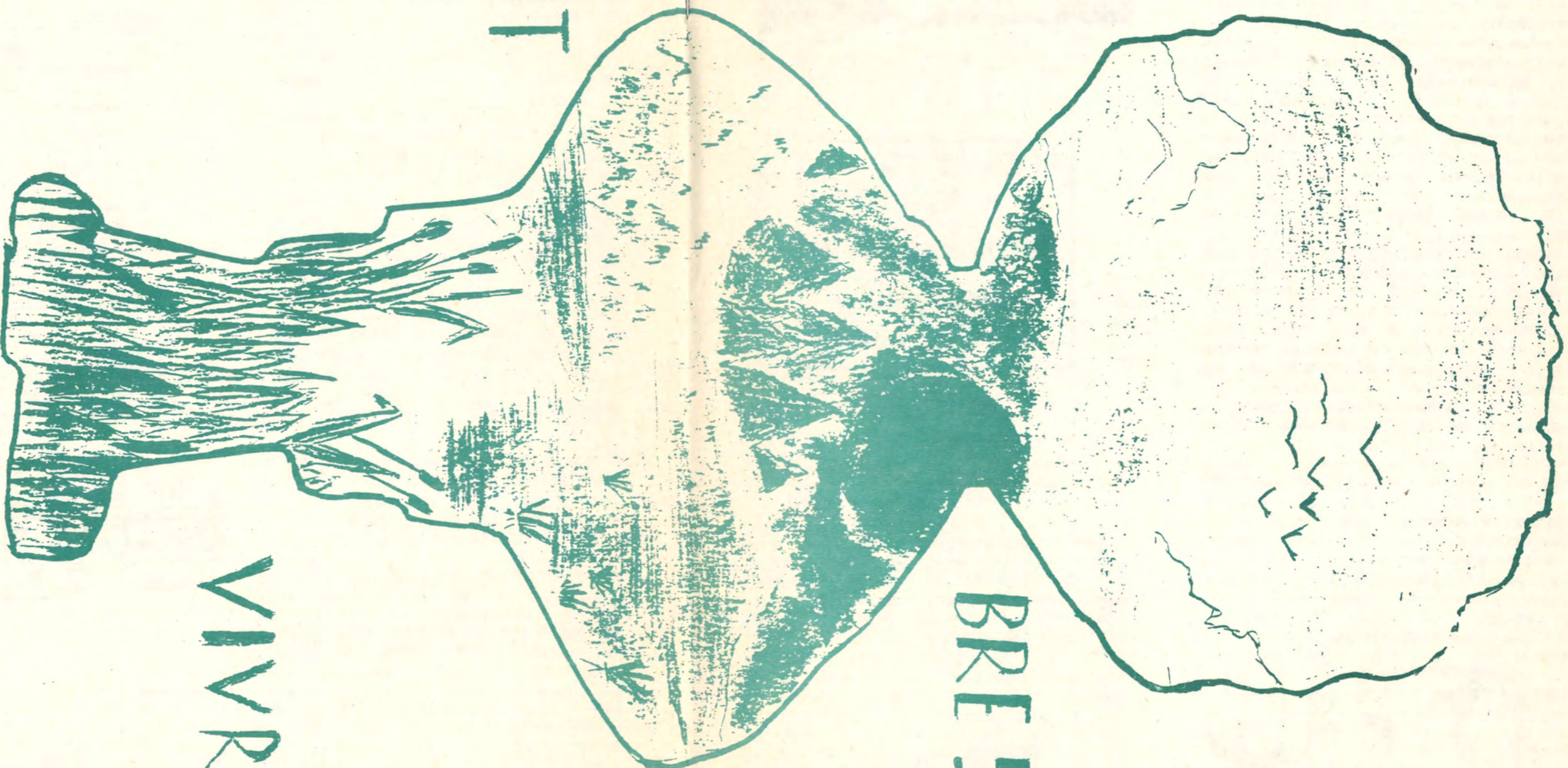
A l'avant on fait signe de se taire, d'avancer doucement. Peu visible à travers un rideau d'arbres épais apparaît soudain dans toute sa splendeur l'étang SEIGNEUR, le bien nommé, majestueux, recouvert de nénuphars, blancs et roses, ici à peine ouverts, là dans leur plein épanouissement. Un bruissement d'ailes, un oiseau effarouché a pris son envol.

Deux spécialistes de la nature en Bresse nous accompagnent. L'un deux braque la grande lunette sur le fugitif. Un nom, et derrière moi s'ouvre un livre d'image, l'oiseau est retrouvé là aussi, avec son pedigree, ses habitudes.



LA

BRESSE



VEUT

VIVRE

DESSIN FAIT PAR LA CLASSE CM1, CM2 de PLEURE  
pour le concours de dessins à l'occasion de  
LA FETE DE LA BRESSE 1986



Un canard navigue dans ce paradis d'eau et de couleurs, insouciant et peu craintif des paires d'yeux qui l'observent.

Et puis là-haut, jouant avec le soleil, s'enroulant autour de lui, quelques nuages moutonneux poursuivent leur route, poussés par un vent doux et tranquille. Tout est divin. La marche se poursuit, lente, sans à coups, et soudain, cachée là dans ces feuillages couleur d'automne : une salamandre. Un cri, une main qui se baisse, caresse l'habit d'apparât noir et feu; la jolie bête est craintive, elle s'affaissent dans le feuillage sans doute éfrayée par cette armée de grosses chaussures, et le bruit sourd qui les accompagne.



.Salamandre dorée.

La troupe s'arrête un moment, commente la légende de la jolie demoiselle porte-bonheur. La forêt est humide et les taillis sous futaies abritent des habitants invisibles.

Et tout à coup, un fossé, assez large, une hésitation; de l'autre coté une main qui se tend, deux paires d'yeux qui se rencontrent, un sourire, et l'amitié qui passe...

L'heure bénie du casse-croûte de midi est arrivée. Assis dans l'herbe, le dos au soleil, près d'une levée au bord d'un autre étang, l'équipe goûte religieusement le double plaisir : se délasser, se rassasier. Déchaussée,

les doigts de pied en éventail, j'écoute le bruit insolite de la grenouille dérangée dans sa sieste, sautant dans l'eau tiède, et celui des canards tenus timidement à bonne distance dans l'eau, mais à l'affût des restes d'un repas frugal.

Il faut de nouveau partir, les pieds défatigués semblent pourtant lourds, et répondent plus difficilement à l'effort.

Des étangs vous sautent encore aux yeux et vous surprennent. Ici plus encastrés, plus sauvages, l'eau y est sombre, d'un vert noir. Là plus ouverts au soleil l'épiderme est gris bleu. Et là-bas, au fond, un héron continue de son bec sous-marin sa pêche tranquille.



Je m'arrête un instant, une main appuyée sur l'écorce d'un arbre. Les yeux en l'air, j'admire la voûte de vert, parsemée de pastilles bleues de ciel. Un souffle de vent, une ondulation, le bleu et le vert se bousculent, se confondent et tel le flux et le reflux de la mer, l'ondulation croît et décroît. J'ai le vertige.

Et puis tout s'apaise. Le vent a murmuré quelques bruits : un oiseau répond, entonnant un chant que d'autres reprennent. Je poursuis ma marche au milieu de ce paradis terrestre. Il est 17h00 la boucle est bouclée.

Une maison amie attend les randonneurs.

Dehors, les coudes sur la robuste table de bois, en dessous les peids déchaussés, on goûte ensemble cet instant de plénitude, de repos, devant des boissons chaudes ou fraîches.

Là aussi les choses sont insolites. Un grand livre d'images s'ouvre encore, au sol, pour une ribambelle d'enfants à l'écoute de ce qu'ont pu voir les grands. Dans le pré, à portée de la main, Rocqueline, une splendide jument. Elle participe souvent à la vie de la famille :

Poussant les barrières, elle entre dans la maison. Aujourd'hui elle veut jouer, sentant sans doute que le public va être bon. Les enfants lancent le ballon qui roule entre ses jambes fines; son cou s'allonge et descend jusqu'à la boule ronde; la pinçant entre ses grandes dents elle la projette en l'air et la reprend indéfiniment. Bouche-bée nous assistons à une partie extraordinaire !

Je voudrais oublier de rentrer.

Eh ! vous braves gens, où êtes-vous donc en ce jour ?



## Les lecteurs nous écrivent 19

Douze personnes seulement, dont deux gosses pour marcher, admirer et s'émerveiller! Voir la fougère-aigle, entendre la leçon sur les serpents, reconnaître les champignons, sentir les odeurs si particulières d'un sous-bois humide que le soleil ne perce pas.

Avez vous donc oublié les joies simples, la nature encore sauvage de nos régions, et le défi que l'on peut lancer à soi-même de mettre un pied devant l'autre pendant quelques heures ?

Ce jour là, j'ai tout laissé avec raison : un repas mijoté longuement, Jacques Martin et la télé, le bon fauteuil qui me tendait pourtant les bras....

C'était le premier juin, circuit des étangs dans la Bresse profonde .....

NICOLE PEDERZOLI

### "ETRE OU NE PAS ETRE" EN BRESSE

Comment conjuguez-vous le verbe être dans votre village ?

Au présent de l'indicatif, à Neublans, on emploie le plus souvent ces formes

J'seu  
t'seu  
A lo (il est)  
Ii o (elle est)  
j'son'  
vo seûtes  
A san

### Comptine bressane

Mâton boui (on pose le doigt sur le menton)

Joue frillée

Joue brûlée

P'tiot luTot (petit oeil)

Gros lulot (gros oeil)

bouche d'argent

nez quinquin

toc meillot (front)



0	IMPRESSIONS DE VACANCES D'UN HORSAIN (1)
0	Lorsqu'il y a vingt ans je traversais votre région du côté de Poligny pour me rendre, via Morez et
0	Gèneve, dans un coin, dit-on, fait pour le touriste : LES ALPES ; je n'imaginai pas revenir chez vous.
0	Dans ma tête de normand, la montagne c'était les Alpes. Le Haut Jura, selon moi, n'en constituait qu'une étape.
0	Quant au Bas Jura, je peux dire que jusqu'en Avril je l'ignorais...
0	Il a fallu que Sellières et Perrier, dans le département de la Manche, se fassent les yeux doux pour que je découvre votre Bas Jura. Je suis venu voir, parce qu'en bon normand je suis méfiant ! En un peu plus de 48
0	heures, durée de mon premier et trop bref séjour, j'ai vu d'abord un pays magnifique avec ses montanges modestes
0	qui ne nous prennent pas de haut ; des forêts reposantes dont je ne me doutais même pas. Mais aussi et surtout, j'ai rencontré des gens dont
0	la gentillesse et le sens de l'accueil m'ont tout de suite séduit. Et, contrairement au trait de caractère propre aux gens de ma région, sans tergiverser j'ai adopté l'ensemble. Si
0	bien que je décidai de troquer mes congés initialement prévus dans le Massif Central, contre des vacances jurassiennes. C'est naturellement que j'ai choisi le secteur de Sellières.
0	En quinze jours, j'ai eu la chance de rencontrer un bon nombre de personnes, de participer aussi un peu à la vie locale à travers des fêtes communales. Ces quelques lignes constituent en quelque sorte un devoir de vacances me permettant de vous livrer quelques réflexions sur le
0	"vu", le "vécu", mais encore



d'exprimer un peu de tristesse en constatant que votre beau pays a du mal de sortir d'une certaine torpeur. Sellières, notamment me semble en léthargie et ne joue pas le rôle de "locomotive" propre à tout chef-lieu de canton, vis à vis de ses communes satellites dont plusieurs m'ont paru dotées de meilleurs moteurs.

SELLIERES, TU POURRAIS ETRE SI BELLE !

La première fois que j'ai séjourné à Sellières, j'ai trouvé la ville jolie et agréable. C'était en avril dernier, dans la grisaille. Le temps du mois d'août ayant, lui aussi, décidé de me faire la fête, j'ai donc pu, à pied, parcourir toute la ville. Au risque de vous faire de la peine Sellierois, je dois réviser ma première impression : SELLIERES EST TRISTE, TRISTE MAIS PAS LAIDE.

Triste, parce qu'il y a trop de commerces fermés. Triste parce que l'on n'y voit pas de jeunes et pratiquement pas de touristes. triste enfin, parce que la ville paraît tomber en ruines, se désagréger.

Si vous n'y prenez garde, votre ville risque de devenir semblable, dans peu d'années, à certaines de nos villes normandes au lendemain de la dernière guerre : Une ville sinistrée. Vous ne pourrez alors offrir à vos rares touristes que des cartes postales comparables à celles que nous conservons précieusement de la tragique époque, comme des reliques pour les uns, des objets de collection pour d'autres.

Ces propos vous semblent durs ? Ils vous choquent ? Tant pis ! ou plutôt tant mieux, car c'est que vous êtes encore conscients.

D'ailleurs, je pense que la plupart d'entre vous partagent un point de vue assez proche, qu'une minorité n'a pas le droit de vouloir étouffer. Que pensez vous de cette formule : "se laisser vivre, c'est se laisser crever ! "réagir, c'est empêcher le départ de vos enfants pour les HLM des plus grandes villes environnantes et tentantes. Vous disposez probablement de moyens pour les retenir Avec de la volonté et des idées mises en commun avec vos élus, je suppose que ceux-ci sont des hommes et des femmes ouvertes au dialogue et qui ne s'imaginent pas que vous les avez élevés sur un piedestal. Ils seraient alors condamnés eux aussi : "Hommes du passé, hommes dépassés".



Et comme une autoroute semble vouloir traverser votre secteur et donc drainer vos rares touristes ou visiteurs, vous n'êtes pas au bout de vos peines ! D'autres volets, d'autres rideaux de magasins se fermeront. Sellierois et habitants des communes concernées par la voie rapide, tellement rapide que si vous ne vous y préparez pas dès demain, on ne vous remarquera même plus. Vous serez plus isolés, anonymes. Votre tourisme est une richesse incontestable que vous semblez ignorer ; le tourisme est une industrie qu'il convient d'exploiter au mieux et vite.

PRESERVEZ VOTRE VIE ASSOCIATIVE....  
C'EST LA VIE !

Dans notre région, ainsi que dans toutes les régions de France, des hommes et des femmes de bonne volonté consacrent une partie de leur temps pour d'autres hommes et d'autres femmes ; pour qu'ils trouvent près de chez eux leurs loisirs et aussi pour que quelque chose se passe de manière permanente au travers des associations qu'ils animent. Parfois et même souvent, au détriment de leurs propres loisirs, rognant également sur leur vie familiale et toujours de façon désintéressée, quoiqu'en pensent et en disent les inévitables mauvaises langues qui feraient mieux avant de parler, de les retourner trois fois !



les et vous fermerez encore quelques volets, abaisseriez d'autres rideaux de boutiques, rejeterez vos enfants au loin puisqu'ils ne voudront plus de votre univers tristounet.

Si vous deviez agir comme cela et ne pas vous intéresser au devenir de votre cité, d'une manière ou d'une autre, il ne resterait plus que quelques petits vieux pour nous regarder passer dans la rue, l'oeil rivé à une vitre. Si vous aviez le courage alors de fixer ces regards, êtes vous sûr de ne pas y lire des reproches ? Les vieux n'aiment pas qu'on les laisse seuls...

LOUIS HAMEL  
UN VACANCIER NORMAND

(1) HORSAIN : celui qui n'habite pas au pays. Expression normande

P.S : ainsi s'achève mon devoir de vacances. Si mes propos vous ont paru un peu trop durs ou pessimistes c'est que votre région m'a semblé si belle qu'il serait dommage qu'elle péréclite. Et puis "qui aime bien châtie bien..."

## VIE PRATIQUE

### A PROPOS DE PAPIERS ?..... POUBELLE OU PAS POUBELLE ?

Voici un petit répertoire bien utile à conserver :

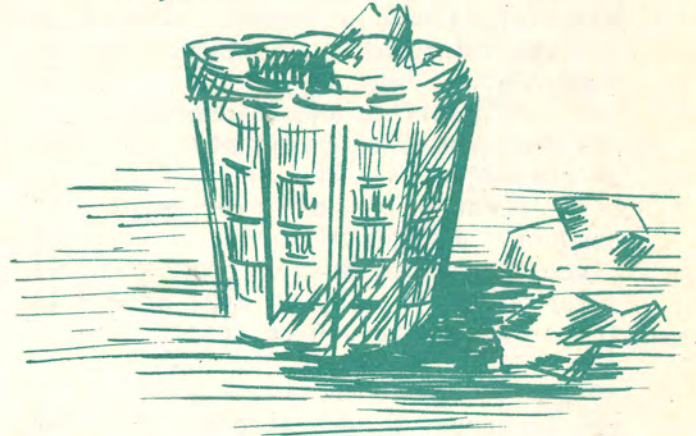
#### Les papiers à conserver :

##### 2 mois

Les chèques postaux,

##### 1 an

Les factures de déménagement ou de transporteur, les certificats de ramonage, les notes d'hôtel et de restaurant.



##### 2 ans

Les factures : D'EAU, EDF, GDF, et de TELEPHONE,

Les quittances de primes d'assurances.

Les courriers échangés avec votre assureur à la suite du règlement d'un sinistre,

Les factures pour l'achat d'un véhicule,

Les notes de médecin, de dentiste, des pharmaciens, des vétérinaires, ainsi que des sages-femmes,

Les bulletins de versement des allocations familiales,

Les talons et récépissés de mandats.

##### 3 ans

Les redevances de télévision.

##### 5 ans

- Les quittances de loyer. Bail : à conserver cinq ans après avoir quitté le logement, une location, parce que c'est le délai pendant lequel le propriétaire peut réclamer des sommes qu'il estime dues,

- Surface corrigée,

- Courrier échangé avec le propriétaire d'un logement,

- Bulletins de cotisation de Sécurité Sociale et d'allocations familiales,

- Preuves du versement des pensions alimentaires.

##### 6 ans

Les documents fiscaux : vous devez conserver tous les documents utilisés pour l'établissement de l'impôt au moins six ans, c'est-à-dire un an de plus que le délai de prescription légale (il est de cinq ans). Il s'agit des avertissements du percepteur, des copies de déclaration fiscales, ainsi que des preuves du paiement de l'impôt.



10 ans

- Les décomptes de charges,
- Le courrier échangé avec le syndic,
- Les factures de réparation (peinture, plomberie ou de chauffage par exemple), si vous avez affaire à un artisan inscrit au registre du commerce.
- Les factures d'un agent immobilier,
- Les factures d'un garagiste (si c'est un commerçant),
- Les bordereaux de versement de chèques, d'argent liquide, ordre de virement : vous pouvez cependant les jeter avant si vous en avez trouvé la trace dans un relevé de compte.

30 ans

- Les factures de réparations : si elles ont été faites par un artisan inscrit au registre du commerce,
- Les avis de remboursements d'un sinistre en matière d'assurance,
- Les talons de chèques,
- Les relevés de comptes bancaires ou postaux,
- Les arrêts de travail,
- Les bulletins de versement des prestations de la sécurité sociale,
- Les certificats de grossesse.

PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'OPERATION

- Les bons de garantie,
- Les factures d'achat d'un objet de valeur ou d'automobile, de matériel HI-FI, d'appareil photo : cela afin d'une part de pouvoir les revendre éventuellement plus facilement, et, d'autre part, de pouvoir produire ces documents en cas de demande de l'administration fiscale ou des douanes.
- Les états des lieux pour une location jusqu'au remboursement de la caution,
- Les titres de propriété : jusqu'à la revente,
- Les contrats d'assurances : jusqu'à la résiliation du contrat,
- Les bons de garantie et carnet d'entretien d'une voiture jusqu'à la revente. (en cas de vice caché vous pourrez affirmer que le véhicule a bien été entretenu).

TOUTE VOTRE VIE

- Les pièces d'identité : à condition de les faire renouveler quand elles arrivent à expiration,
- Le livret de famille,
- Le livret militaire,
- Les documents concernant les pensions civiles et militaires,
- Le dossier retraite,
- Les bulletins de salaire,

- Les certificats de travail,
- Les contrats de mariage,
- Les actes de divorce,
- Les dossiers médicaux,
- Les diplômes scolaires et universitaires,
- Les livrets de caisse d'épargne ou livret bleu du Crédit Mutuel,
- Les testaments.



AUTOMNE

Tout chante encore comme l'abeille,  
 Qui butine mes fleurs encore vermeilles,  
 Sur un mur s'alourdie la vieille treille  
 De grappes blondes sur la maison trop  
 vieille ;

Belles forêts où le soleil s'égayé,  
 Et se confond aux jeunes feuilles des  
 chênes,  
 Et tombe la feuille, et tombe le soleil,  
 Pour se fondre le soir, en un tapis de  
 miel ;

Dans le jet d'eau qui coule de mon  
 jardin,  
 Une volée d'oiseaux vient prendre son  
 bain,  
 Une niche froide attend le gros chien,  
 Qui se prélassé sur le tiède chemin ;

Un chat ronronne sur la chaude marquette,  
 Des enfants s'attardent sous la tonnelle  
 Un blanc nuage glisse sous un ciel  
 pastel,  
 Une voix s'élève tendre et frêle ;

Douce nuit d'automne et clair aurore,  
 Où la barque hésite à rentrer au port,  
 Des insectes éphémères volent encore,  
 pour s'aimer, s'enivrer avant la mort ;

Roses trémières,  
 Douces lumières, soupirs,  
 Automne où tout vit,  
 Et où nul ne veut mourir .

Nicole PEDERZOLI



# NEUBLANS

d'où vient ton nom ?

Les romains ont vraisemblablement donné un nom à cette ville bâtie sur une colline dominant la plaine du Doubs et point de repère sur leur route qui, venant de Saint-Aubin, allait sur Pierre et Saint-Germain-du bois.

La voie romaine faisait environ 10 m de large et était couverte de gravier, abondant dans le lit du Doubs.

Le nom de Neublans s'est écrit de différentes façons avant que l'orthographe ne soit codifiée :

On trouve castrum Neblense. Castrum signifie château, place forte, camp.

Neblense (neblens) est un dérivé de neble (nuage, brouillard)

Nublens (noblans) sont dérivés du latin nebula (nuée, brouillard), et sont apparus vers 1112 dans les textes écrits.

Nublens est proche du mot niele (apparu en 1190) qui traduisait un brouillard nuisible aux céréales.

Nublens est à rapprocher de l'adjectif "nébuleux"

On trouve aussi Nefblens.

Et voilà pourquoi Neublans se termine par un S et non par un C.

Des mots sont voisins

1°) le mot nielle (niele, nuile = noir) traduit une maladie de l'épi de blé produite par une angillule.

2°) le mot niule traduit une pâtisserie, déliée et très légère qui était vendue dans les églises. Un niulier (mot apparu au 13e siècle) fabriquait ces pâtisseries...

Quelqu'un en aurait-il la recette ?

Neublans était donc une place cachée dans les brouillards qui montaient du Doubs. Le Doubs s'étendait du pied de la colline jusqu'à Annoire en laissant de nombreuses îles dans son lit qui changeait souvent de cours principal à cause de crues fréquentes.

Mais la légende nous raconte une autre histoire. Les habitants de la grande île et ceux de la colline cherchaient un nom pour leur ville. Ne pouvant se décider, on posa une poule sur le pont et on attendit. La brave bête tira tout le monde d'embaras en pondant "un oeu bian" du côté de la colline et "un p'tio nouère" du côté de l'île. Ainsi naquirent NEUBLANS et PETIT NOIR.

Colette PERRON, NEUBLANS



Comptine bressane

Penguillin qui penguillot (noisette)  
Dremillin qui dremillot (dormeur)  
Guétillin qui guétillot (renard, loup)

Si penguillin qui penguillot  
N'érot pas chu su dremillin qui  
dremillot,  
Guétillin qui guétillot  
Erot migé dremillin qui drémillot.







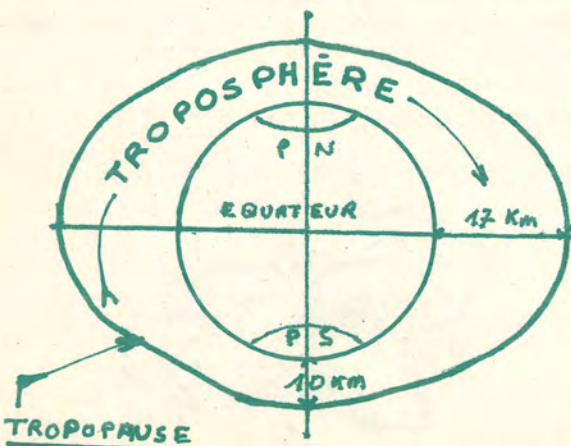
# LA MÉTÉO !!! C'EST QU'ÇA ?

## AUJOURD'HUI : L'ATMOSPHERE

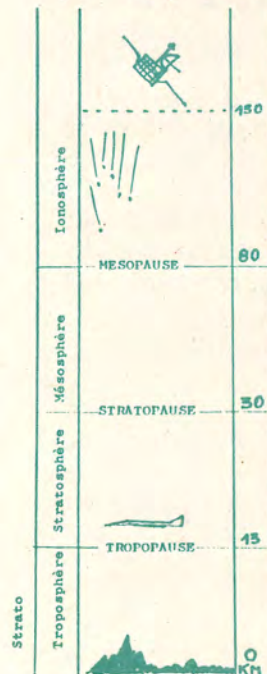
L'atmosphère ; elle a pour définition : enveloppe gazeuse qui entoure la Terre.

Eh! oui l'atmosphère nous entoure et pèse sur nous. Constituée de plusieurs couches successives, ayant pour chacune d'entre elle des particularités bien spécifiques, l'atmosphère joue un rôle primordial pour l'apparition de la vie et sa sauvegarde.

Quand on pense : " l'atmosphère c'est l'air qui nous entoure..." on commet une erreur assez considérable car, en fait ce que l'on nomme "air", (celui que l'on respire, que l'on sent:vent,) constitue la plus petite couche de notre atmosphère : c'est la troposphère, qui s'étend verticalement de la surface de notre Terre à l'altitude moyenne de 13.000 mètres, ou 13 KM. Notons pour plus de précisions qu'elle avoisine les 9 à 10 km à la verticale des pôles et les 15 à 17 KM au dessus de l'équateur. C'est dans cette première couche, la Troposphère, que se déroule la plupart des phénomènes météorologiques de notre atmosphère et c'est celle qui nous intéressera le plus dans nos prochaines études.



Au dessus, séparée par une ligne appelée Tropopause dont on verra plus tard le rôle important, se trouve la seconde couche de notre atmosphère appelée : Stratosphère. Elle s'étage jusqu'à une altitude de 50 km, sa principale particularité est d'avoir une température interne constante, (isothermie). Sa limite supérieure est une ligne appelée : Stratopause. Au dessus de celle ci débute la troisième grande couche : la Mésosphère. Celle ci atteint une altitude maximale de près de 80 KM. Dans cette couche on observe une rapide décroissance de la température et c'est le lieu de l'existence d'une couche interne appelée " D " qui diffuse environ 1000 électrons au centimètre cube; l'oxygène moléculaire régnant dans cette couche est partiellement dissocié par le proche ultra-violet.



*Altitudes en kilomètres des différentes couches*

Puis vient ensuite la plus importante couche constituant notre atmosphère c'est la IONOSPHERE, elle même constituée de trois sous-couches aux identités bien spécifiques appelées "E", "F1", "F2". La Ionosphère est séparée de la mésosphère précédente par une ligne appelée "mésopause", et elle a un dénivelé qui débuté à 80 KM d'altitude pour atteindre les 650 KM dans sa partie supérieure.



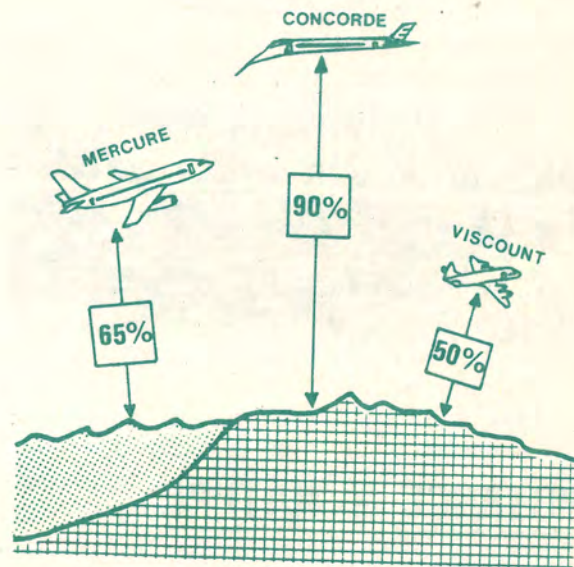
1.3. COMPOSITION DE L'AIR ATMOSPHERIQUE

On sait que l'air atmosphérique est un mélange d'air sec et de vapeur d'eau et que l'air sec lui-même n'est pas un gaz simple.

Le tableau suivant donne la composition de l'air sec au voisinage du niveau de la mer :

Eléments	Pourcentage	Remarques
AZOTE	78,09	Soit pour ces 3 éléments un pourcentage de 99,97 %
OXYGENE	20,95	
ARGON	0,93	
GAZ CARBONIQUE	$2,6 \times 10^{-2}$	Pourcentage variable au sol.
NEON	$1,8 \times 10^{-3}$	
HELIUM	$5,24 \times 10^{-4}$	
METHANE	$1,6 \times 10^{-4}$	
KRYPTON	$1 \times 10^{-4}$	
HYDROGENE	$5 \times 10^{-5}$	Existence douteuse.
ACIDE NITREUX	$3,5 \times 10^{-5}$	
OXYDE DE CARBONE	$2 \times 10^{-5}$	
XENON	$8 \times 10^{-6}$	
OZONE	$1 \times 10^{-6}$	Pourcentage très variable.
RADON	$6 \times 10^{-18}$	Corps radioactif.

SANS L'AIR QUI LA COMPOSE LA VIE NE SERAIT PAS. C'est grâce à elle, qui joue le rôle de véhicule pour le transport de l'eau, d'échangeur thermique pour les variations de température, que nous avons alternativement le beau ou mauvais temps que nous subissons.



L'air qui la compose est lui même constitué de gazs dont tout le monde connaît à présent la proportion : 78,09% d'azote, 20,95% d'oxygène, 0,93% d'argon. Un autre constituant, l' OZONE en proportion très faible au niveau de la mer, voit sa proportion devenir plus importante entre 15 et 45 KM d'altitude. L'Ozone absorbe les ultra-violetts solaires et les transforme en chaleur.

Chacune de ces sous couches ( E , F1 , F2 ), comporte une densité plus ou moins grande d'ions qui ont la particularité importante pour notre survie de faire écran au bombardement du rayonnement solaire. C'est cette densité qui est l'objet de phénomènes particuliers dans la propagation des ondes radio-électriques en les réfléchissant ou en les masquant , phénomènes bien connus des radio-amateurs qui connaissent les possibilités d'utiliser ces couches comme réflecteurs à certains moments du jour ou de la nuit, en fonction de la position du soleil sur l'horizon et de son ensoleillement sur ces couches à la verticale des points d'émission ou de réception. C'est également dans la ionosphère que se situent les couches denses où s'éclatent et se désagrègent les corps célestes qui tombent vers la Terre, (météorites, satellites en fin de potentiel,...etc..). Ces couches denses se situent aux environs de 120 KM d'altitude.

ATMOSPHERE ??  
 ATMOSPHERE ??  
 EST CE QU J'AI  
 UNE GUEULE  
 D'ATMOSPHERE  
 MOA ??



Dans la couche " F1 " le rayonnement solaire dans l'ultra-violet lointain est absorbé par l'oxygène atomique qu'il ionise; elle est très dense à 170 KM d'altitude. Dans la couche F2 la densité de la ionosphère est maximale, ( approximativement de 1 million d'électrons au centimètre cube).

Entre 500 et 1000 km d'altitude on ne trouve plus que de l'hydrogène. Particularité de la très haute atmosphère, c'est entre 300 et 500 km d'altitude que se tiennent les phénomènes appelés aurores boréales visibles parfois à proximité des pôles. Voilà l'atmosphère n'a plus de secret pour vous ou presque; laissons la très haute atmosphère de côté, bien que sans elle nous péririons brûlés par le rayonnement thermique et atomique du soleil, et revenons à notre basse atmosphère : la troposphère.



S'ajoute alors à cet air dit " sec " la vapeur d'eau qui provient de l'évaporation des surfaces liquides, (mers, océans) et de la respiration des végétaux. C'est cette vapeur d'eau qui en se condensant donne naissance aux nuages. Mais cette condensation ne peut se produire, comme nous le verrons plus tard, que grâce à l'existence et à la présence dans cet air de microscopiques noyaux de condensation constitués par des cristaux de sel, (pris aux embruns à la surface des mers), de poussières, (vent de sable, éruption volcanique), virus, bactéries, germes, graines, etc...

Quant à la répartition en masse de l'atmosphère sachons enfin que 99% de la masse totale de l'atmosphère se trouve entre 0 et 30 km d'altitude et 50% entre 0 et 5500m . Pour se fixer ces chiffres, pensons qu'un "alpiniste" au sommet de l'Everest a sous ses pieds 70% de la masse de l'atmosphère et qu'un passager de Concorde a 90% de cette masse sous lui en volant aux altitudes transocéaniques de 15 à 16 km . Cette masse exerçant son poids sur la surface de la Terre donnera naissance à la PRESSION ATMOSPHERIQUE que nous aborderons dans l'étude de notre prochain numéro avec les notions de température.

M . BIELLE



### AMBIANCE : NATURE

Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, fermez les yeux, asseyez-vous, laissez vous transporter sur les bords d'un étang de notre Bresse au petit matin, plongez avec nous dans cette atmosphère humide, unique et vivante qu'est l'étang.

### L'étang ,

La nuit est encore là, elle rechigne à lever le camp pour couvrir la retraite des noctambules animaux. Les feux follets s'estompent un à un, secrets de la fermentation. L'air est frais, l'humidité s'amplifie. On ne voit rien encore, on sent. Si quelques cris annoncent le lever du rideau, l'étang est là, calme, immobile.

Apparence tranquille seulement hypocrisie de l'immobilisme. Sous le miroir sombre des eaux, les derniers drames se jouent dans l'obscurité. Esox, dit "grandes dents", meurtrit entre ses machoires un petit gardon dont la robe d'argent éclairée par la lune a trahi sa présence et provoqué l'assaut de la torpille ; brocheté, tel a été son sort avant l'engloutissement gargantuesque.



Le dytique, quant à lui, témoin désabusé, rejoint sa cache d'affût sous la racine d'un nénuphar pour guetter sa future proie que le jour va bientôt lui éclairer.

La tanche bouillonne, la carpe l'accompagne, s'échauffant la caudale pour le saut du matin. A la surface masquée par la brume naissante de l'inversion de rayonnement sous le pâle éclaircissement de l'aube, il est temps pour les derniers acteurs de la nuit d'assumer leurs sorties.

L'onde zébrée par la couleuvre à collier regagne sa niche, après une chasse silencieuse mais efficace, pour le bain de soleil qui tout à l'heure, lui regonflera ses batteries d'énergie pour la nuit prochaine et accélérera sa digestion assoupie.

Le rideau de la nuit mourante qui se déchire sur la crête des peupliers et saules environnants, caresse les nids de la héronnière. La fraîcheur vous fait frissonner un peu comme si la conscience de l'horreur des actes sauvages de la nuit vous prenait à témoin de votre passivité. La Vie, uniquement la Vie même si elle est dans l'ombre.



Il faut du regard partout, tout se précipite. La vie devient intense en ces premières heures du jour. 27



Plumes, poils, écailles, s'activent. Le vol plané et majestueux du héron cendré régale le regard et détourne l'attention forcée que l'on menait pour découvrir le butor, complètement intégré dans les joncs en une position rigide et d'un mymétisme à faire pâlir d'envie un caméléon....

Il y a longtemps déjà que le dernier moustique s'est posé sous la feuille du narcisse d'eau, les ailes engluées de gouttelettes de rosée.

La-bas, au fond de la petite anse qui jouxte le grand bois, la chevrette et son faon, les sens en alerte viennent une dernière fois s'abreuver en prévision de la chaude journée qui s'annonce. Fluides parmi les fluides, ils disparaissent comme ils sont apparus, seul le craquement d'une branche trahit dans le lointain leur retraite gracieuse.

Le ciel s'éclaircit, l'étang reste encore sombre, telle une mousse à raser devant le miroir d'étain, la brume s'effiloche et disparaît à mesure que la température s'élève.

Le martin pêcheur a déjà pris sa position sur une basse branche d'aulne surplombant; il guette l'alevin ou le fretin de passage, prêt à l'harponner.

Et puis soudain ! VLOUF ! SPLASH ! la gente hallieutique se déchaîne; c'est comme si un concours était organisé; baroud d'honneur, salut au jour, dernière fringale d'éphémère en pleine éclosion, chasse tardive du brochet malchanceux, démonstration d'humeur, gymnastique d'entretien, l'étang se met à bouillir par intermittence. L'éventail jaillissant des alevins devant les perches, le rond discret du gardon gobant une phrygane, la gerbe de la tanche mordorée qui se retourne tel un missile, le festival bat son plein. Le morillon a déjà commencé sa nage égyptienne et saccadée au-dessus de l'herbier affleurant, le grèbe entraîne ses petits au plongeon sous marin pendant que le rat musqué dévore une moule entre ses pattes.



Tous ces spectacles ravissent l'oeil à en faire oublier l'ankylose qui nous gagne dans notre cachette pour ne pas rompre notre immobilisme et trahir notre présence, le désir étant grand d'être encore longtemps les témoins secrets de cette dramaturgie : la vie de l'étang.

Le chant des passereaux les piailllements innombrables, le glapisement lointain de la renarde ajoutent à l'image l'indispensable concert. L'araignée visite sa toile séchée de la rosée, pour le repas du matin, les nénuphars éclatent leurs corolles et blanchissent le pourtour de l'étang. L'odeur forte et captivante de l'eau dormante, des moisissures, des champignons, des fleurs et jacinthes d'eau donnent à ces senteurs capiteuses un pouvoir d'ivresse pour l'odorat. L'ascension rapide de l'astre Phébus nous darde de ses premiers rayons de chaleur, la lumière allant grandissante, la vie de l'étang se calme peu à peu pour une sieste, apparente seulement. La fiébrilité reprendra au crépuscule en avant-scène d'un autre acte nocturne. Ainsi est la vie de l'étang, jour après jour, lentement modifiée par les saisons qui lui donnent pour chacune d'entre elles un aspect différent, une ambiance particulière, pour ne pas dire singulière.



Vous pouvez ouvrir les yeux, ces images seront gravées à jamais dans votre mémoire tant ces moments de sérénité, de calme, de drames secrets ont été forts et captivants. Combien en Bresse sont les privilégiés qui savent et connaissent cette nature à vif et savent en discerner la philosophie et l'exemple de la vie . Ici rien n'est superflu, futile, artificiel. Tout est exemple, tout est beauté pour ceux là qui savent apprécier la simplicité des actes, la sophistication des moyens, la logique implacable des buts, de la vie, de la nature qui bat et se bat dans le coeur des étangs de la Bresse ?

L'esprit accroché dans les brumes matinales, vagabondant sur les roseaux comme le libellule, vous vous interrogerez sans doute sur cette grande question de la vie : POURQUOI ?



" Un brocard aux aguets "

les hommes échafaudent des réponses diverses, l'étang lui, est plus simple et répond : PARCE QUE.

Marc BIELLE



# ABONNEMENTS EN L'UNUS AN VILLON

CE JOURNAL VOUS INTERESSE ?

- Soutenez le en vous abonnant :
- 40 F abonnement pour 1 an (4 numéros)
- 60 F ou plus abonnement de soutien

Envoyez vos coordonnées :

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse.....



## Une fête très réussie à la gare de Sergenau-les Deux Fays

La kermesse traditionnelle de Sergenau-les Deux Fays a une fois de plus réussi son pari en attirant un grand nombre de Bressans en goguette ce dimanche 17 Août. La kermesse battait son plein avec ses nombreux stands, son manège de poneys et des animations variées : Fanfare de St Usage, Groupe de danse de Sellières... Mais l'ancien bâtiment de la gare était aussi de la fête grâce à l'exposition-souvenir sur la ligne de Lons-le-Saunier-St Jean-de-Losne et la petite gare de Sergenau-Les Deux-Fays organisée par l'association Brenne et Dorme. Grâce au concours de nombreux participants, elle avait pu réunir de superbes maquettes de trains, deux immenses trains électriques, des timbres sur le rail ainsi que des cartes postales de la région qui ont su faire bien des heureux.

Pour se mettre un peu dans l'ambiance, des déguisements et un petit train tout coloré pris d'assaut par les enfants, et bien sûr des sketches du Théâtre' Group' que les Bressans ont eu le plaisir de découvrir ou de retrouver..

Une occasion également de voir la gare sous un nouveau jour, toute pimpante et repeinte, avec même une nouvelle construction en annexe poussée comme par miracle cet été grâce aux chantiers de jeunes. Des Chantiers qui ont attiré aussi les jeunes du coin cet été ; en témoignent les nombreux matchs de volley, de foot ou les longues veillées de ces belles soirées que l'été 1986

nous a offertes. Un vrai plaisir de voir la gare retentir de rires et de conversations animées et même de faire la connaissance pour le deuxième chantier de 3 Turques, 3 Espagnols et 2 Italiennes.

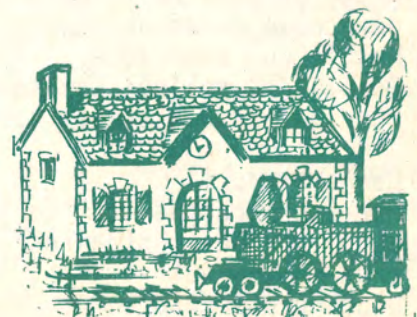
Une belle occasion de faire connaître notre région et de se faire raconter "L'étranger". Un été que les gens des Deux Fays, Sergenau et même la Chassagne et Rye n'oublieront pas de sitôt. Mais pourquoi ne recommencerait-on pas ?

Nous vous invitons à venir admirer la nouvelle construction adossée à la gare et qui permettra d'installer une chaufferie et une cuisine et au premier une infirmerie et une lingerie.

Que tous ceux qui ont manqué le rendez-vous du dimanche 17 Août n'hésitent pas à venir sur place. En début de semaine, les TUC et le Jeune Volontaire seront très heureux de vous accueillir et de satisfaire votre curiosité. (bien légitime)

Au programme pour cet automne, un nouveau rendez-vous avec le Théâtre'Group' pour la fête de Rye le dimanche 12 Octobre en animation l'après-midi et cet hiver très certainement à la salle de La Chassagne leur dernière création. La date n'est pas encore fixée de façon définitive mais de nombreuses affiches viendront vous rappeler le rendez-vous.

DANIELLE  
PASTEUR





## HOMEAU ?



Du premier instant, du premier battement  
L'homme est poisson dans le bocal de  
l'amour  
Liquide est sa substance, liquide est sa  
présence.

Fait d'eau , fais dodo.  
Larme est la joie de la berceuse  
Larme est la peine ennuyeuse.

Eau rouge que le sang de tes veines  
Eau bouge pour que la vie soit reine  
Eau vapeur, éther impalpable  
Eau moiteur, enfer détestable.

Nuage , tu te démasques  
Blanc brillant des beaux jours,  
Gris cendre des langueurs,  
Noir de tonnerre, tu ris de tes frasques  
Brouillard et brumes sont tes atours.

Ondée, tu dégoulines,  
Trombes, tu assassines.  
Cristalline, tu te caches  
En des gouffres insondables.  
Source, tu jaillis, espoir de la vie,  
Torrent, tu bondis de la glace,  
Cascade, tu t'enivres de chutes pendables.  
Ruisseau, tu murmures la nuit.

Homme ! Eau !  
Homme, qu'as-tu fais de ton eau ?  
Eau, que t'as fait l'homme ?

Brimée, tu défoules l'énergie  
Domptée, tu irrigues et nourris,  
Apprivoisée, tu étanches les plaisirs.

Mais l'homme se lave et noircit le coeur  
Vierge, il te fait poison  
Pure, il te fait fange  
Neutre, il te fait acide.

Fi de la raison, tu te venges  
Devant l'ingratitude sans nom.

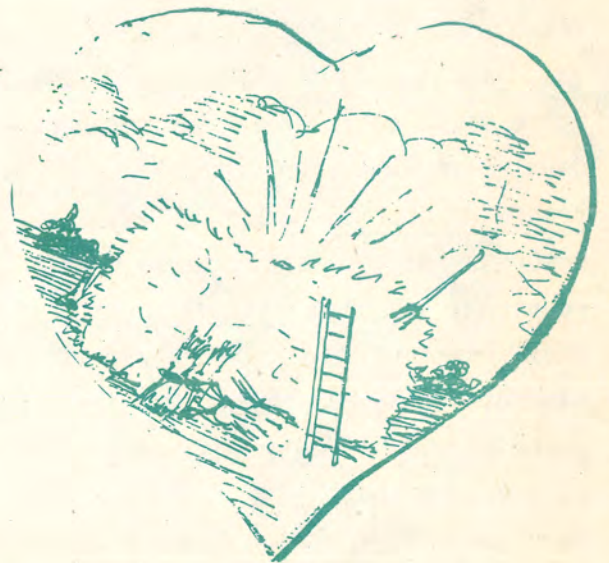
Mea culpa, mea ne coule pas !  
Absente et rare tu te fais,  
Riche et vénérée tu deviens.  
Généreuse et envahissante,  
Facile ou inondante,  
Gaspillée, polluée est ton sort  
pour ses drames et ses torts.

Homme ! Eau !  
Mariage incestueux  
Equilibre des contraires  
L'un boit l'autre  
L'un noie l'hôte .

Pas de vainqueur, pas de vaincu  
la survie de l'un  
dépend de l'égard de l'autre.

Homme, prend soin de ton sang  
de la première à la dernière goutte.  
Ta vie dépend de cette eau,  
elle qui fut pour toi le zéro,  
ne rompt pas l'écoute  
qui t'unit infiniment.

ROBERT CHARLES



## La meule aux oiseaux

Un matin que mon père avait besoin de paille  
Il trouva dans sa meule un couple d'amoureux  
Dormant profondément. Devant cette trouvaille  
Sur la pointe des pieds il s'en fut généreux.

De retour à la ferme il raconta la chose.  
Il riait en parlant de jeunes touteraux !  
Il voilait les détails, enfin je le suppose,  
Le repas terminé je n'eus plus de repos....

Je voulais tout à moi ce nid de touterelles !  
J'ai grimpé dans la paille et n'ai pas vu d'oiseau.  
Tristement, bêtement, j'ai trouvé des bretelles...  
Mon père en les prenant, parla de bécasseau ?...

Blanche Maynadier



La page agenda permet à chaque association, Foyer Rural, comité des fêtes... de faire connaître ses dates. N'hésitez pas à l'utiliser. Ceci vous fait de la publicité, et gratuite en plus. C'est en faisant circuler l'information sur ce qui se passe dans notre région que nous la faisons vivre.

Dès que vous prenez une date, établissez un calendrier, ayez le réflexe "EVILLON" et envoyez un mot au journal.

Le prochain numéro paraîtra certainement courant janvier ; faites nous parvenir vos dates avant la mi-décembre.



## AGNES COLMAGNE

- 27-28 Septembre : foire de LONGWY  
1 Octobre : Reprise activité : archerie Asnans 20h  
4-5 Octobre : 2e fête de la Pomme à Sellières : **Premières OLYMPIADES**  
12 octobre : Fête de Rye avec le théâtre'groupe  
18 octobre : Soirée tarot Asnans  
25 Octobre : Cinéma Asnans -20H30 "Les Dieux sont tombés sur la tête"  
22 Novembre : Cinéma Asnans  
29 Novembre : Bal du Jeune - Asnans

## AUX MAIRES

Si vous voulez faire connaître votre commune et les activités qui s'y déroulent, pensez à L'EVILLON. Transmettez aux organisateurs des activités, cet agenda pratique. L'EVILLON offre aux Comités des Fêtes, aux présidents d'associations l'occasion de se faire connaître.

L'EVILLON est à vous.

## A V I S

### A VOUS LA PAROLE

Le numéro 4 de L'EVILLON aura pour thème L'ENFANCE EN BRESSE.

Le Comité de Rédaction appelle toutes les idées à s'exprimer sur le sujet. Vite ! Prenez votre stylo et écrivez sur le thème L'Enfance en Bresse. Envoyez votre texte à L'EVILLON, mairie de La Chassagne -39230 SELLIERES pour le MARDI 4 NOVEMBRE 1986, dernier délai.

## A SELLIERES

4 et 5 OCTOBRE 1986

### PREMIERES OLYMPIADES DE LA POMME

- 15 épreuves désopilantes sur 2 après-midis (jeu de pom', Tell pomme avec les archers de ST Lothain)
- concours de chansons sur la pomme
- concours du plus grand buveur de jus de pomme
- concours du plus gros mangeur de compote
- épreuves surprises
- stands (artisanat de pays, La Bresse Veut Vivre, L'Evillon, Pichevel...)
- attractions
- 100 Normands avec leurs produits régionaux
- vente de l'affiche, et cartes postales artistiques de la fête (sérigraphie à tirage limité).

VIVE LA FETE VIVE LA POMME





GRAND CONCOURS

DANS LE PROCHAIN NUMERO :

"CONNAISSANCE DE LA BRESSE COMTOISE"